



COMMUNIQUÉ

Grève du jeudi 16 février 2023

Suite à un préavis de grève déposé au niveau national, la Municipalité de Saint-Paul informe les parents que **le service de restauration scolaire sera cependant maintenu pour les élèves présents et que la surveillance sur la pause méridienne sera également assurée le jeudi 16 février 2023.**

Toutefois, le service minimum d'accueil ne pourra pas être assuré.

Concernant l'accueil périscolaire, nous vous prions de vous rapprocher directement de l'association au sein de l'école. Les parents sont donc invités à prendre leurs dispositions.

La Ville de Saint-Paul remercie les familles de leur compréhension.